

Votre CFE-CGC à votre écoute



Mars 2026

Communication
CFE-CGC AG2R

Réorganisation
du
Marketing produits
et services

Nous sommes aujourd'hui consultés sur le projet de réorganisation du Marketing Produits et Services.

Ce projet vise à adapter le Groupe aux enjeux du nouveau plan stratégique et à la plateformisation.

Cette transformation, prévue pour le 1er mai 2026, cherche à renforcer la capacité du Groupe à :

- Concevoir des offres d'assurance,
- Assurer une vision intégrée des offres tout au long de leur développement,
- Réduire le «time-to-market» en éliminant les silos organisationnels.

Cette réorganisation consiste à :

- Maintenir un pôle Marketing impact clients fort qui conserverait le Marketing Opérationnel à la DDORC.
- Transférer les activités Marketing Produit aux directions métiers, en l'occurrence :
 - le Marketing des offres Santé collective, Prévoyance, IARD et Services rejoindrait la Direction Technique Santé Prévoyance et
 - le Marketing des offres Retraite, Épargne et prévoyance TNS rejoindrait la Direction des Partenariats Épargne Retraite Individuelle, à l'exception de l'offre Prévoyance TNS qui sera rattachée à la Direction Technique Santé Prévoyance.

Pour la CFE-CGC, ce projet de réorganisation semble correspondre à une volonté légitime du Groupe de s'adapter à un environnement en mutation rapide, notamment dans le secteur de l'assurance où la digitalisation et l'accélération du «time-to-market» sont devenus des enjeux cruciaux.

Nous considérons que rattacher le marketing produit à l'actuariat produit a du sens, si le Marketing Produit conserve son lien privilégié avec le Marketing Opérationnel et la Distribution pour répondre aux besoins des clients et aux évolutions du marché.

S'agissant de la partie Santé Prévoyance

Au premier abord, le rattachement à la Direction Technique n'est pas le plus intuitif. Il nous interrogeait. Lors de l'information, la Direction Santé Prévoyance a précisé que les collaborateurs du marketing ne deviendraient pas actuaires, et que la Direction Technique avait vocation à changer de nom pour intégrer ces nouvelles équipes.

Pour la CFE-CGC, ces précisions sont importantes pour démontrer la place que le métier devra offrir au marketing produits et services.

S'agissant de la partie Épargne Retraite

Le rattachement à la Direction des Partenariats Épargne Retraite Individuelle (DERIOM) semble cohérent pour l'épargne et la retraite individuelle.

Mais les spécificités techniques et réglementaires de l'épargne et la retraite collective (PERO, PERCOL, passifs sociaux, par exemple) justifieraient une proximité plus grande avec les équipes techniques d'ARIAL CNP ASSURANCES.

Cela garantirait une meilleure synergie et une efficacité accrue dans le développement et la gestion de ces produits.

La CFE-CGC déplore que la logique n'ait pas été suivie jusqu'au bout.

S'agissant des sites

La problématique des sites est très sensible. A Mons, les collaborateurs (Épargne Retraite) seront amenés à changer de bureau au sein du site pour se rapprocher de leurs collègues.

A Paris, la question est plus délicate.



Les collaborateurs du marketing (Santé Prévoyance) sont présents sur les sites de Brune et de Malesherbes. La Direction Santé Prévoyance a précisé que cette situation serait maintenue.

Elle a également confirmé que seul le rattachement hiérarchique changerait, les métiers et les missions des collaborateurs du marketing produits et services ne seraient pas modifiés par cette réorganisation. La CFE-CGC y veillera. Une attention particulière devra donc être portée à l'impact humain de ces changements pour garantir une transition réussie et bénéfique pour l'ensemble des parties prenantes.

Il n'apparaît donc pas d'impact bloquant pour les collaborateurs de l'UES AG2R.

Malgré les réserves énoncées sur la partie Épargne Retraite, la CFE-CGC rend un avis favorable

Votre CFE-CGC AG2R

Suivez nous !

